



PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 3 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE **Report de la date de la rentrée scolaire**

En raison du phénomène cyclonique majeur IRMA, qui devrait impacter les îles du nord le 5 septembre, il a été décidé, en lien avec le préfet de la région Guadeloupe, le recteur d'académie, et les présidents des collectivités, de décaler la date de la rentrée scolaire à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Cette décision, prise par anticipation, vise à permettre à la population de se préparer au mieux à l'arrivée du phénomène cyclonique, et de mettre les écoles en sécurité ou en configuration « abris cycloniques ».

Les chefs d'établissement, personnels administratifs et techniques de l'État et des collectivités devront être présents pour veiller à mettre en sécurité les établissements scolaires.

La date de rentrée scolaire sera définie en fonction de l'évolution du phénomène cyclonique, et de ses conséquences.

La Préfecture rappelle que chacun doit être acteur de sa propre sécurité.

Avant un cyclone :

- nettoyer les abords des maisons, pour empêcher tout objet de s'envoler au passage du cyclone ;
- constituer un kit d'urgence (eau, piles, nourriture, papiers importants) ;
- demeurer attentifs aux messages diffusés dans les médias.

Le cyclone IRMA fait l'objet de toute l'attention des services de l'Etat. Ils sont en lien permanent avec Météo France. La préfecture informera la population des consignes de sécurité à suivre en fonction de l'évolution météorologique sur nos îles. Pour obtenir les informations officielles de la préfecture, consultez le compte Facebook « Préfecture de Saint-Barthélemy et Saint-Martin » et les sites officiels des collectivités.

Contact presse :

Alain Rioual – alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

tel : 05 90 29 69 74

